

## ANNEXE - TARIFS APPLICABLES AU SEIN DE L'EPCC

<b>ABONNEMENT CONCERTS SYMPHONIQUES</b>	<b>TARIFS</b>
Tarif plein	217 €
Tarif club Concert'O	217 €
Tarif membre du chœur OPPB	184 €
Tarif spécial	80 €
Tarif jeune	50 €
<b>BILLET A L'UNITE</b>	<b>TARIFS</b>
Tarif plein	31 €
Tarif spécial	13 €
Tarif jeune	8€
<b>ABONNEMENT CONCERTS DE MUSIQUE DE CHAMBRE</b>	<b>TARIFS</b>
Tarif plein	150€
Tarif club Concert'O	150 €
Tarif spécial et paradis non numérotés	58 €
Tarif jeune	45 €
<b>BILLETS A L'UNITE</b>	<b>TARIFS</b>
Tarif plein	26 €
Tarif spécial et paradis non numérotés	10 €
Tarif jeune	8 €
<b>ABONNEMENT « TOUT OPPB »</b>	<b>TARIFS</b>
Tarif plein	320 €
Tarif club Concert'O	320 €
Tarif membre du chœur OPPB	285 €
Tarif spécial	110 €
Tarif jeune	90 €
<b>ABONNEMENT « DECOUVERTE »</b>	<b>TARIFS</b>
Tarif plein	114 €
Tarif membre du chœur OPPB	82 €
Tarif spécial	40 €
Tarif jeune	27 €
<b>ABONNEMENT « DECOUVERTE + MUSIQUE DE CHAMBRE »</b>	<b>TARIFS</b>
Tarif plein	229 €
Tarif membre du chœur OPPB	225 €
Tarif spécial	110 €
Tarif jeune	90 €
<b>CONCERT DU NOUVEL AN</b>	<b>TARIFS</b>
Tarif plein	30 €
Tarif abonné	25 €
Tarif spécial	12 €
Tarif jeune	9 €
<b>CONCERTS SONS &amp; BRIOCHES</b>	<b>TARIFS</b>
Tarif plein	12 €
Tarif jeune	6 €
Tarif spécial	10 €
Tarif associations partenaires adultes	8 €
Tarif associations partenaires enfants	4 €
<b>ACTIONS EDUCATIVES – Répétitions</b>	<b>TARIFS</b>
Ecoles agglomération et hors agglomération	gratuit
Collèges et lycées	gratuit
<b>ACTIONS EDUCATIVES – CONTE MUSICAL</b>	<b>TARIFS</b>
Tarif plein	5 €
Tarif jeune	2 €
<b>AUTRES</b>	<b>TARIFS</b>
Perte carte abonnement	5 €
Frais de dossier réédition de billets ou changement de place abonnés	4 €

### **Précisions sur l'application des différents tarifs sur présentation de justificatifs de situation :**

Le tarif spécial s'applique, sur présentation d'un justificatif de situation en cours de validité :

- aux demandeurs d'emploi,
- aux personnes non imposables
- aux bénéficiaires des minimas sociaux (RSA : Revenu de solidarité active/ ASS : Allocation de solidarité spécifique/ AI : Allocation d'insertion/ AAH : Allocation aux adultes handicapés/ ASI : Allocation supplémentaire d'invalidité
- aux associations et structures culturelles et/ou sociales disposant d'une convention de partenariat avec l'OPPB favorisant la découverte des concerts pour des personnes éloignées des dispositifs culturels.

### **Le tarif jeune s'applique :**

- aux enfants et jeunes de moins de 18 ans ainsi qu'aux étudiants de moins de 26 ans sur présentation d'une carte en cours de validité (les enfants de moins de 12 ans doivent être accompagnés),
- aux élèves du Conservatoire à Rayonnement Départemental Pau-Pyrénées de moins de 26 ans.

### **Les musiciens de l'Orchestre**

Chaque musicien membre de l'OPPB bénéficie d'une réduction (50% du tarif plein) pour les concerts d'abonnement (concerts symphoniques et musique de chambre) ; elle est valable pour 1 place par concert et par musicien, et concerne uniquement la billetterie à l'unité.

### **Conditions particulières**

En cas de perte par un abonné de sa carte d'abonnement, une nouvelle carte lui sera délivrée au tarif de 5 €.

Les personnes qui renouvellent leur abonnement à distance sur Internet pourront choisir l'envoi de leur carte d'abonnement à domicile moyennant le paiement d'un envoi par courrier recommandé